

Note d'information

Réunion de la Commission Permanente

29 septembre 2014

Les aides du Département : plus de 2,3 M €

Présidée par Monsieur Henri EMMANUELLI, président du Conseil général, cette commission permanente a examiné les décisions suivantes :

1) Economie et Agriculture

- Des aides à l'industrialisation (88 000 €) notamment pour la Scop SARL solutions Bois Habitat, dans le cadre de l'achat de matériel de production et des aides à l'économie sociale concernant les Scop landaises ainsi qu'une subvention à l'association l'Armagnac en fête, pour la manifestation organisée les 25 et 26 octobre à Labastide d'Armagnac,
- des aides au commerce et à l'artisanat (87 810 €) pour l'investissement matériel des entreprises artisanales de production : SARL José Vallery à Rion des Landes, Société Nouvelle Augey (SNA) à Tarnos, SARL Dax Barrouillet Imprimerie à Narrosse, et un soutien aux actions de formation (45 565 €) des artisans et des commerçants,
- des actions en faveur de l'agriculture landaise (497 645 €) pour inciter les agriculteurs à des pratiques respectueuses de l'environnement, développer des politiques de qualité et aménager notre territoire en préservant les exploitations familiales.

2) Équipements des communes et environnement

- 238 600 € au titre du Fonds de Développement et d'Aménagement Local, notamment 160 000 € du Fonds de Solidarité Intercommunal intéressant la communauté de communes du canton de Mugron et la communauté de communes du canton de Pissos,
- 99 800 € au titre du soutien exceptionnel aux collectivités littorales pour des travaux de remise en état de la côte et des équipements suite aux dégâts occasionnés par les tempêtes de l'hiver 2013-2014.

3) Éducation, jeunesse, sports et culture

- 31 140 € pour les collèges, les actions pédagogiques des projets d'établissements, près de 71 000 € les allocations de recherche et les prêts d'honneur d'études, plus de 51 000 € notamment pour le développement des sports de nature, les clubs sportifs gérant une école de sport,
- 116 600 € pour l'équipement, la protection du patrimoine et le développement culturel.